



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N 4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E100590

VALABLE JUSQU'AU 02/08/2023

ÉDITÉ LE 30/08/2022

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 05/01/2006
Forme juridique : SARL
Capital : DEPUIS LE 24/03/2015
4 600

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Siret : 487 470 163 00022

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 02 6107145-0

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 141562969

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 141562969

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2022

Raison sociale : ELP SERVICES

33 AVENUE DU COUVENT DES MINIMES
BATIMENT B LOT 5
37520 LA RICHE

Téléphone : 02 47 50 06 58
Portable :

Fax :

Site Internet : www.elpservices.com

E-mail : contact@elpservices.com

Responsabilité légale :
PIECQ LAURENT GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 4 Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	03/08/2019
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	04/07/2019
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste)	04/07/2019

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ORLÉANS
959, RUE DE LA BERGERESSE
CS 70606
45166 OLIVET CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.